



Dossier du BHI N° S3/3084

LETTRE CIRCULAIRE No. 84/2008
28 octobre 2008

**DIFFUSION DES RENSEIGNEMENTS SUR LA SECURITE MARITIME
MANUEL CONJOINT OMI/OHI/OMM
SUR LES RENSEIGNEMENTS SUR LA SECURITE MARITIME**

Référence : LC du BHI N° 70/2008 du 12 septembre 2008

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le BHI remercie les 11 Etats membres qui ont répondu à la référence : Argentine, Canada, Chili, France, Inde, Monaco, Norvège, Fédération de Russie, Espagne, Suède et RU. Toutes les réponses ont été favorables à la soumission du manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les renseignements sur la sécurité maritime à la 13^e session du sous-comité des radiocommunications et de la recherche et du sauvetage (COMSAR) de l'OMI. La Suède a fourni des commentaires sur la S-53 (version OHI de la publication), et la France a proposé un exemple supplémentaire pour la section 7. Ceux-ci sont inclus en Annexe A avec les commentaires du BHI.

2 L'OMM a fourni des corrections d'ordre rédactionnel à la Section 8 sur les avertissements et prévisions météorologiques et a décidé que celle-ci devrait constituer une soumission commune OHI/OMM à l'OMI. Le président de la CDARN et le secrétaire du GT de la CDARN sur la documentation du SMAN ont également étudié le document communiqué et ont apporté certaines corrections d'ordre rédactionnel pour que l'ensemble du document soit complet et cohérent.

3 Le texte final, qui a été soumis à l'OMI le 16 octobre, a été publié par l'OMI en tant que document COMSAR 13/3/1, le 28 octobre. Il peut être téléchargé à partir du site web de l'OHI, à l'adresse suivante : www.iho.int > External Liaisons > International Organizations Documents > IMO. Le texte, accompagné du projet de version de la S-53, est également disponible dans la section Comités > CDARN (Divers). Comme expliqué dans le paragraphe 4 de la référence, tout amendement apporté par l'OMI au manuel conjoint sur les RSM sera également inclus dans la S-53 qui ne sera publiée que lorsque le manuel conjoint aura été adopté par l'OMI.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Maratos', is written over a light blue rectangular background.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

France

Conformément à la circulaire de l'OMI MSC.1/Circ.1261 (prevention of accidents due to driftwood and other floating obstacles) (document disponible en anglais uniquement), il est suggéré d'ajouter un autre exemple à la liste d'exemples des avertissements côtiers SafetyNET.

Cet exemple pourrait devenir l'exemple 6, au par. 7, point 5 : « Drifting hazards (including derelict vessels, ice, mines, containers, other large items, etc.) »;

1. Message identifier : WEST INDIES - COASTAL WARNING NMR 023/08
2. General area :
3. Locality : SOUTH MARTINIQUE
4. Chart number :
5. Key subject : SEA USERS ARE INFORMED THAT A TRUNK OF WOOD ADRIFT IN VICINITY OF 14 DEG 14 NORTH AND
6. Geographical position 060 DEG 52 WEST ON
AUGUST 27TH AT 21H15 UTC. LENGTH 5 METERS
6. Geographical position
7. Amplifying remarks
8. Cancellations details : CANCEL THIS MESSAGE ON AUGUST 29TH AT 21H15 UTC

Commentaire du BHI : un nouvel exemple relatif à un tronc d'arbre flottant a été inclus, de la même manière qu'une nouvelle note a été ajoutée à propos de la taille des objets qui pourraient donner lieu à un avertissement de navigation.

Suède

La Suède est, d'une façon générale, tout à fait favorable aux travaux actuels de la CDARN visant à réviser et à moderniser les documents de base OHI/OMI sur les RSM et nous pensons que le grand nombre d'exemples d'avertissements dans la section 7 est très utile pour le personnel qui participe à la préparation des RSM.

Cependant, étant donné que la S-53 est destinée à être utilisée par toute personne concernée par la rédaction des avertissements de navigation ou par la publication de prévisions et d'avertissements météorologiques dans le cadre du SMDSM, nous pensons qu'il serait sage d'inclure par ailleurs quelques exemples judicieux d'avertissements côtiers, de prévisions météorologiques et d'avis de vent.

Ceci ne pourra peut-être pas être fait avant la soumission à COMSAR 13 mais l'on espère pouvoir l'inclure dans l'édition suivante.

De nos jours, avec l'évolution rapide des techniques, de nouveaux systèmes qui affectent la navigation sont introduits et un examen plus fréquent des exemples de la section 7 est recommandé.

Commentaire du BHI : ces remarques seront communiquées à la CDARN pour examen ultérieur.